

Le projet éolien citoyen de Saint-Ganton

Un projet de territoire



Rencontre/Echanges D. Salmon
- Pipriac, 26 Mars 2021 -



L'éolien à Saint-Ganton

Un projet citoyen

- **Initié par la municipalité**, animé et porté localement **par les citoyens** du territoire et la municipalité de St Ganton
- financé avec de l'argent local et gouverné localement
- offrant une maîtrise de bout en bout

Un projet énergétique et écologique participant à la transition

- une énergie renouvelable & un objectif de neutralité carbone
- un circuit court d'énergie

Un projet avec des retombées

- des opportunités d'investissement pour les citoyens
- des ressources financières pour la commune et le territoire
- des dépenses énergétiques maîtrisées par un programme de sensibilisation à la réduction de consommation d'énergie sur le territoire

MIEUX
PRODUIRE



MIEUX
CONSOMMER



Historique du projet

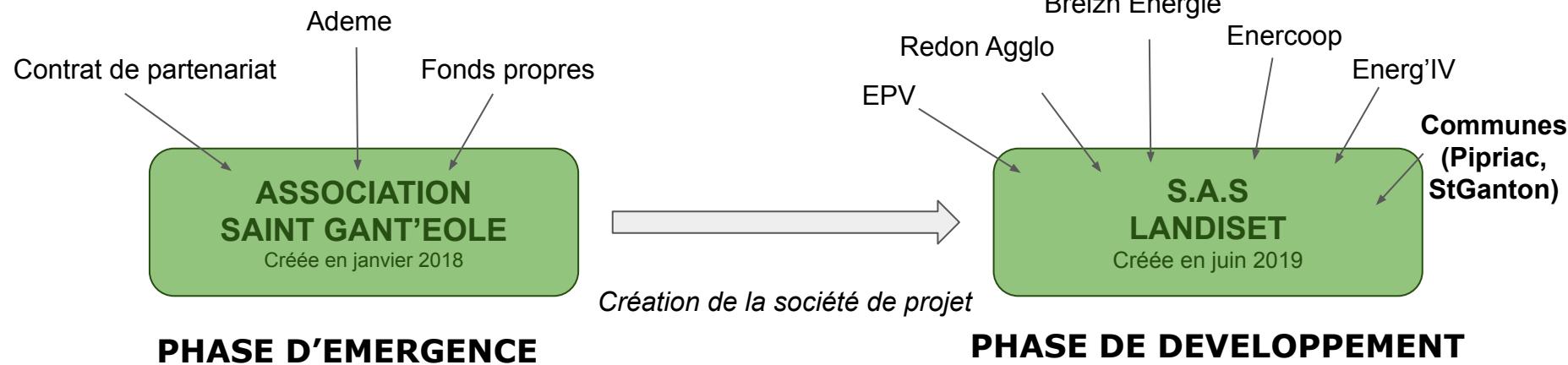
	Installation d'un mât de mesure du vent et lancement des études
2020	ENTRÉE DANS LA PHASE DE DÉVELOPPEMENT FIN DE LA PHASE D'ÉMERGENCE DU PROJET
2019	Création de la SAS Landiset pour la gestion des aspects juridiques et financiers, le développement et l'exploitation du projet
2018	Création de l'association Saint-Gant'Eole Citoyen pour porter localement et politiquement le projet et le structurer jusqu'à la phase de développement
2018	Pendant trois ans, poursuite de la maîtrise foncière et montée en compétences des membres de la commission technique avec l'appui d'EPV et du bureau d'études Site à Watts Développement : travail d'analyse technique, modalités de portage du projet, rencontre des habitants, recherche de partenaires...
2015	Rencontre des propriétaires fonciers pour la signature de promesses de bail par la mairie de Saint-Ganton
2014	Mise en place d'une commission mixte (habitants + élus) par le Conseil municipal pour développer le projet
2014	Inscription du projet éolien dans le programme des élections municipales
2011	Rencontre de l'association citoyenne en Pays de Vilaine (EPV) pour ancrer le projet sur le territoire
2011	Volonté de la commune de développer un projet éolien citoyen - Validation du projet d'une zone de développement
2009	Lancement d'une étude de faisabilité par la Communauté de Commune de Pipriac

- 2009-2013 - Origines : étude de faisabilité par Pipriac communauté
- 2014- 2018 - Commission extra-municipale à St Ganton
 - => ENJEU : éviter une solution non concertée pilotée par un industriel
- 2018 - Crédit de l'association Saint-Gant'Eole Citoyen
- 2019 - Crédit de la société SAS LANDISET

En cours

- **mobilisation financière citoyenne et communication-échange avec les habitants**
- **Finalisation des études du dossier de demande d'autorisation**

Structuration : entre association et société



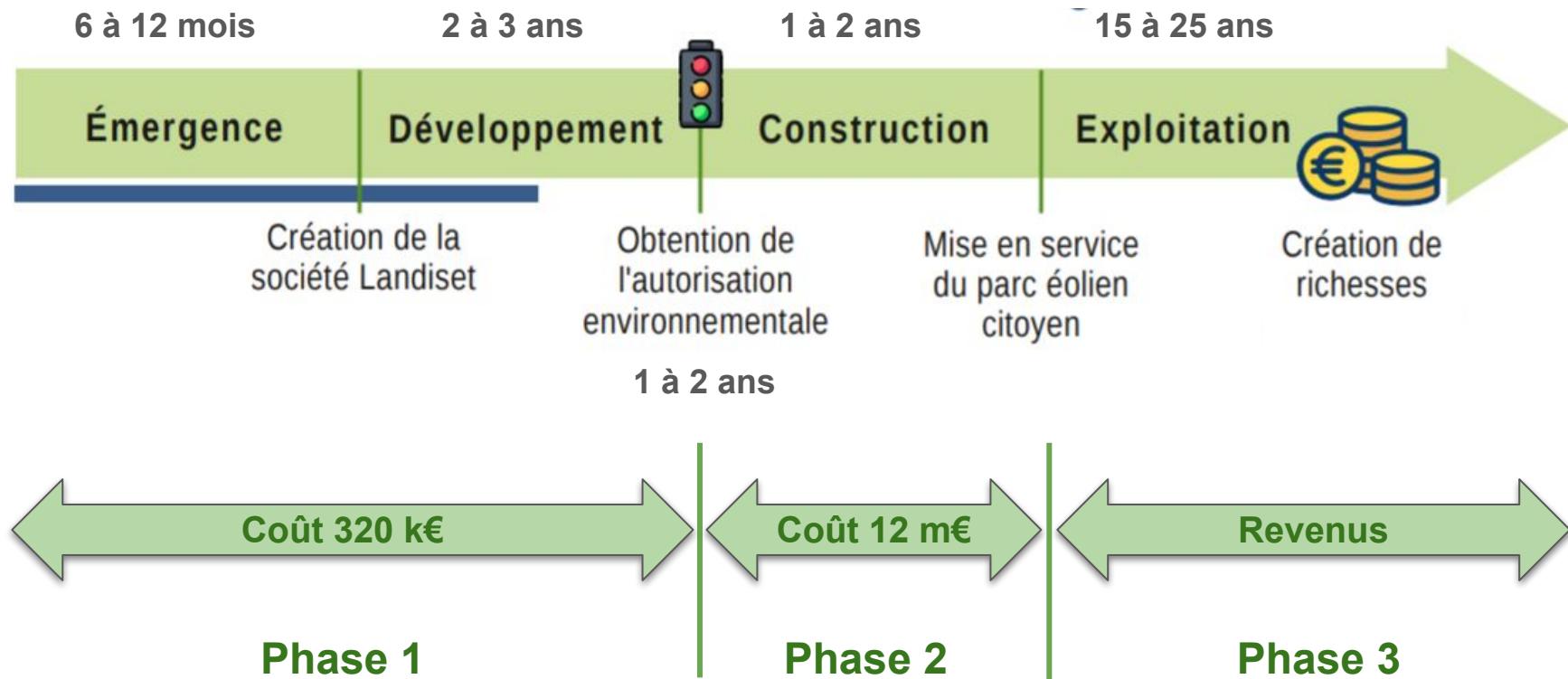
Actions menées

- Maîtrise foncière (Commune de Saint-Ganton)
- Pré-diagnostic
- Mobilisation des habitants
- Recherche de partenaires
- Montée en compétence des bénévoles
- Création de la société de projet

Actions menées

- Etudes réglementaires (faune, flore, acoustique, paysagère, ...)
- Etudes des vents & mât de mesures
- Scénarios d'implantation
- Montage du dossier d'autorisation

Etapes du projet

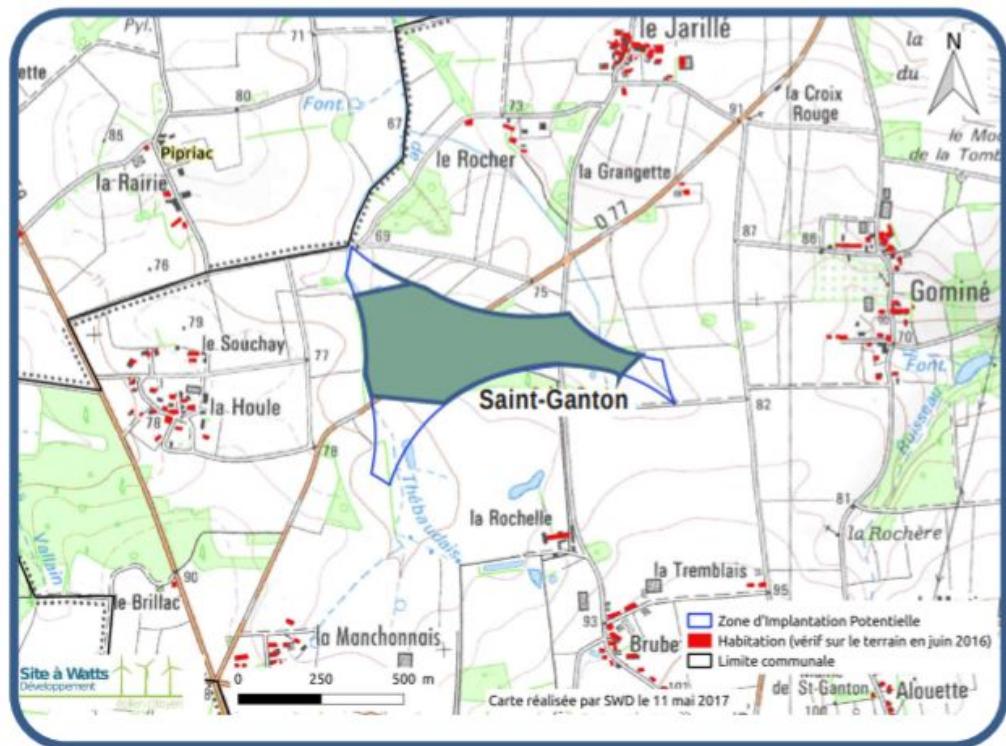
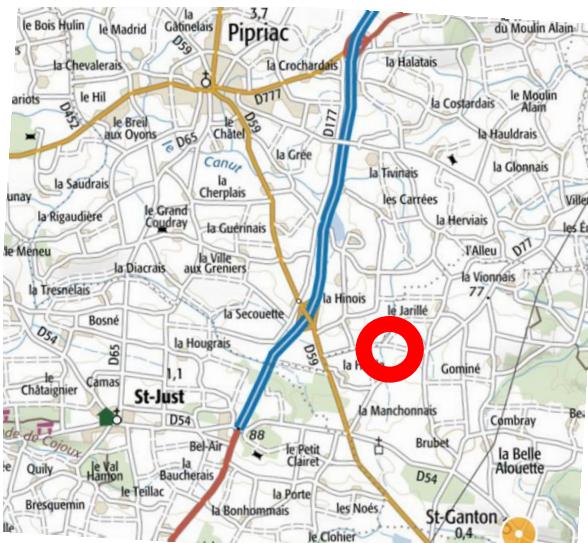


Emplacement et dimensionnement



Hypothèses :

- puissance totale de 9 MW
 - 3 éoliennes de 180 m (maxi)





Un important travail d'étude et de concertation

Etudes d'impact

- étude environnementale
- étude paysagère / saturation
- étude acoustique
- étude géobiologique

Etudes des vents

- mât de mesures

Etudes techniques

- devis auprès des turbiniers
- calcul des ombres portées

Concertation citoyenne

- réunions publiques d'information
- réunions thématiques
 - géobiologie, paysage, acoustique, mât de mesures, chiroptères
- mise en place de **rencontres individuelles** avec les riverains (par secteurs concentriques)

Concertation avec les services de l'état

- DDTM, Dreal, Département
- Conservateur des sites sensibles



Focus sur la géobiologie

Travail avec Luc Leroy, géobiologue

- identification des failles sur le terrain
- recommandations sur les installations
 - placement, fondations, bétons

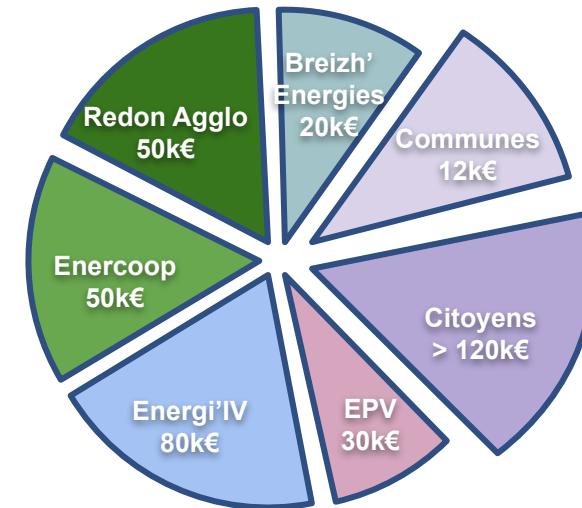
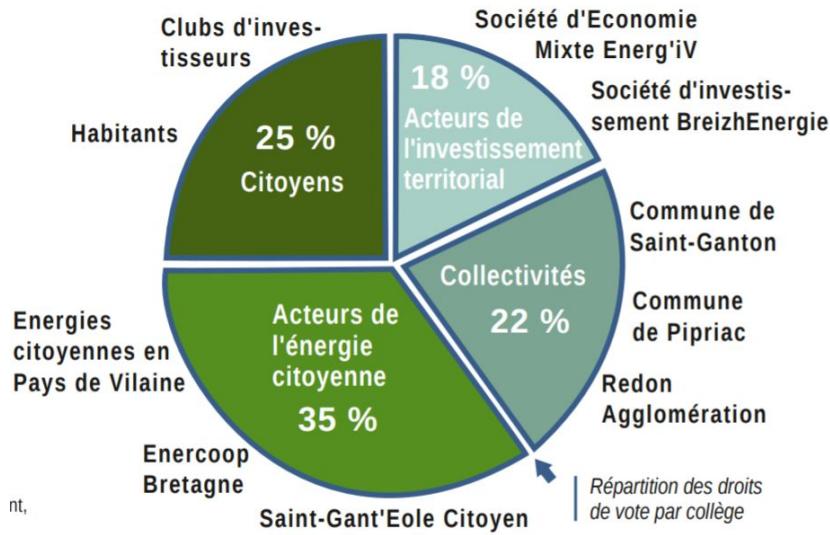
Proposition d'une méthodologie concertée

1. Avant l'implantation : étude des failles
2. Pendant la construction : recommandations
3. Après la construction : études des impacts et mise en place de mesures de compensation
 - sur les exploitations proches ou le long des failles
 - sur les habitations proches ou le long des failles

Vers une réflexion globale nécessaire et pluridisciplinaire sur les impacts éoliens



Gouvernance du projet - Prise de participation



une gouvernance collégiale

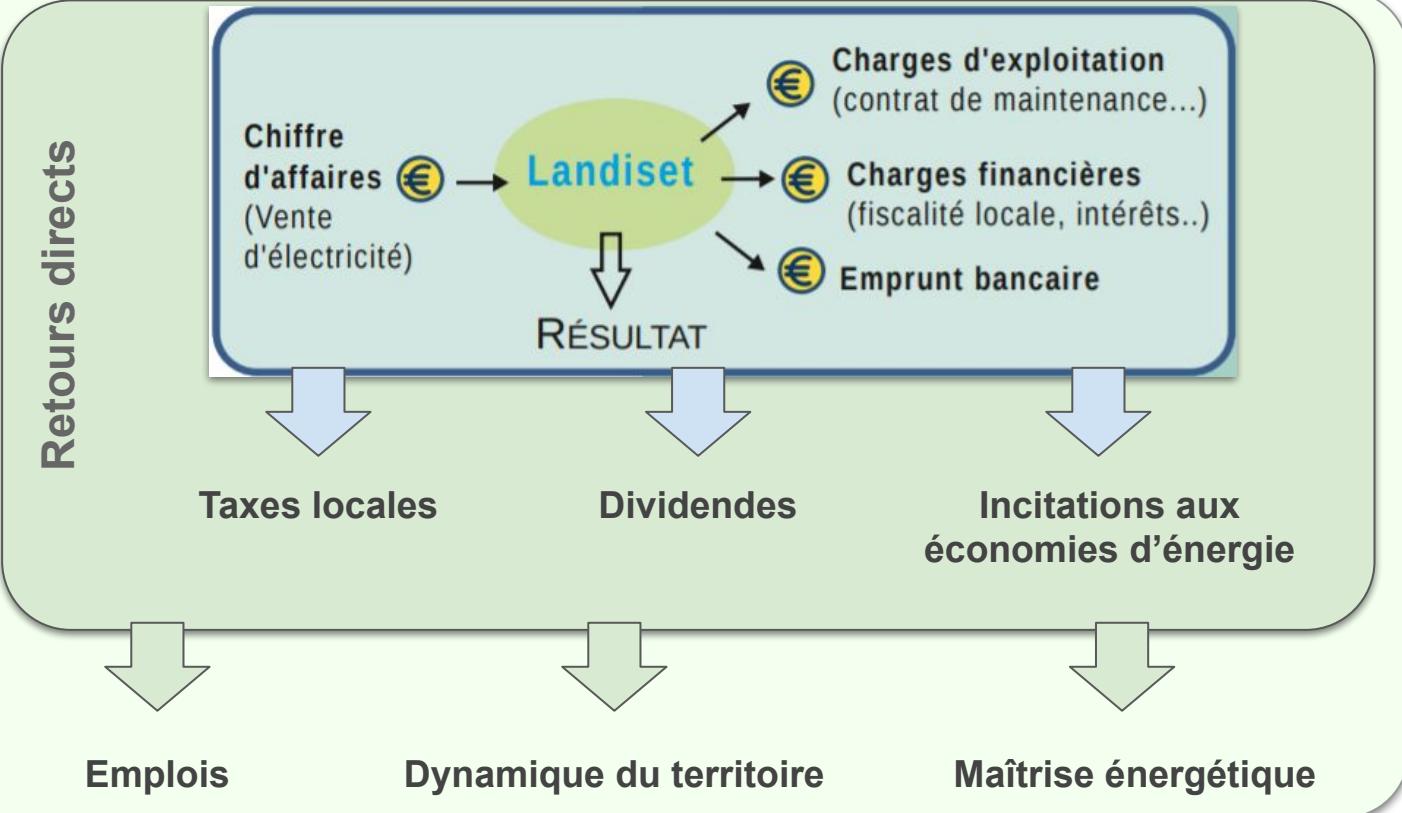
un financement collectif (> 362k€)





Retours directs et indirects

Retours directs





En résumé

un projet citoyen

un projet énergétique et écologique

un projet avec des retombées locales

MOBILISATION FINANCIERE EN COURS

ouverte à tous les citoyens

individuels ou clubs d'investisseurs

Action à 68€ (mini 8 actions, maxi 150 actions)

Prise de participation moyenne = 1200 €

>120 k€ d'argent citoyen investis en 6 mois



Discussions & Réflexions

Accompagner le pilotage des projets éoliens citoyens ?

- Des enjeux nationaux forts, mais un accompagnement réduit
- Améliorer le soutien de l'état et des services (DREAL/DDTM/...)?
- Accompagner/guider les porteurs de projets citoyens?
- Fédérer, structurer, partager au national

Comprendre les impacts pour mieux intégrer les projets ?

- par des études pluridisciplinaires (géobiologie / infrasons / syndrome éolien / perception et cognition)
- en soutenant le financement de projets de recherche trans-nationaux



ANNEXES



Mise en place du mât de mesures

Installé depuis fin janvier 2020

- Hauteur 103m
- Capteurs à 50, 75, 100m

Objectifs

- Mesurer les distributions des forces et directions du vent
- Guider le choix des turbines
- Mesurer l'impact visuel
- Améliorer l'étude acoustique
- Etudier les chiroptères





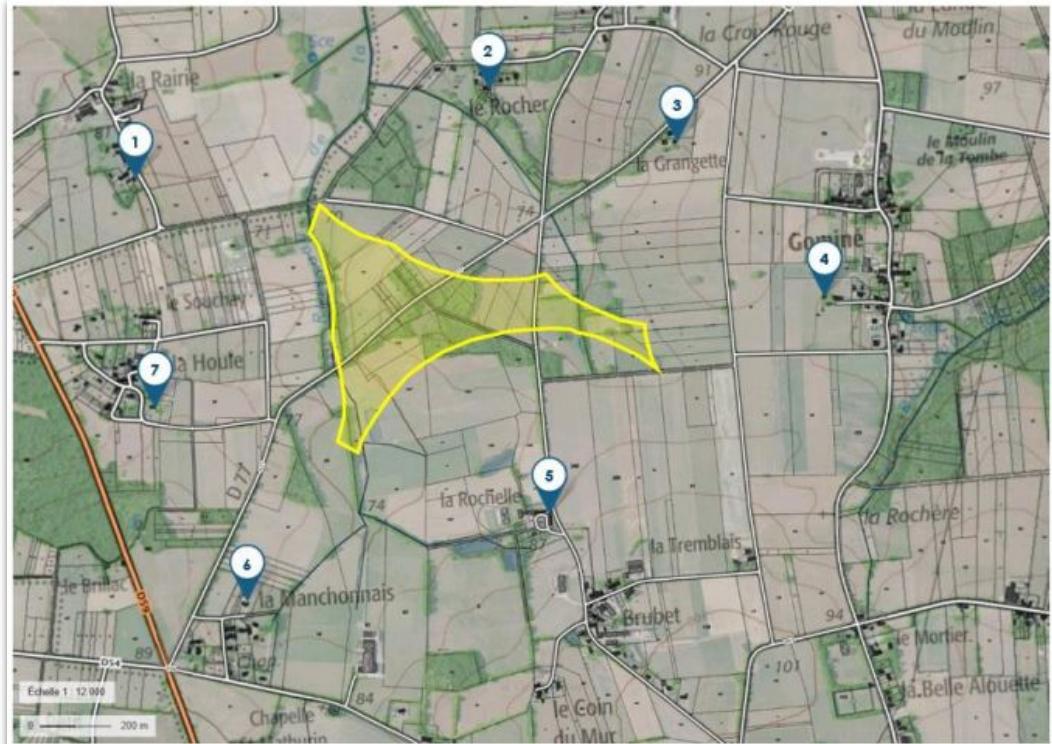
Exemple de l'étude acoustique

Mesures en 7 points

- dont la Rairie (Pipriac)
- durée 28 jours
- depuis 17/02/2020
- avec relevés de vent

Obtention de profils de bruit

- pour faire des comparaisons avant/après





Investir dans le projet éolien

Soit investir en Phase 1 (objectif 320k€)

- Participer au développement du projet (phase à risque)
- Investissement => Valorisation de l'investissement => Dividendes



Soit investir en Phase 2 (objectif 12m€)

- Participer à la construction des éoliennes
- Investissement => Dividendes



“Investir c'est participer à un projet de territoire”